

# **PROTOCOLE D'ENTENTE – ATHLÈTE EXCELLENCE**

## **SAISON 2008-2009**

### **Conditions sine qua non**

Répondre aux critères de classification du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Être affilié "national" (anciennement "rouge" FEQ)

Athlète identifié au Plan des Jeux (brevets or, argent ou bronze)

**Remettre son protocole d'entente signé, avant la date limite, avec une photo et une copie d'une pièce justificative prouvant sa nationalité canadienne ou son statut d'immigrant reçu.**

L'athlète excellence est pris en charge par Sport Canada et la Fédération canadienne d'escrime. Cependant, afin d'assurer à l'athlète québécois un meilleur service et un suivi dans sa carrière, la Fédération d'escrime du Québec offre des services aux athlètes excellence.

### **1.- LA F.E.O. PROPOSE**

#### **a) Des services**

Prise en charge du dossier de l'athlète

Défense des intérêts de l'athlète pour des candidatures à des bourses ou à des sélections

Démarches auprès des employeurs ou des institutions scolaires dans le cas de conflit avec la programmation

Promotion de l'athlète à travers les médias d'information

Accord avec le CNMM sur des assurances pour la physiothérapie

#### **b) Un soutien logistique**

Invitation aux activités reliées au Centre d'entraînement de haute performance.

### **2.- L'ATHLÈTE EXCELLENCE S'ENGAGE**

À avoir un comportement digne d'un athlète excellence et pouvant servir d'exemple aux jeunes.

À participer activement à la vie promotionnelle de l'escrime.

À arbitrer à au moins deux journées (ou quatre demi-journées) au Circuit québécois des Jeunes.

Les tireurs résidant dans la région de Montréal doivent participer à au moins un entraînement par semaine au centre national d'entraînement (contacter l'entraîneur national concerné et/ou l'entraîneur provincial).

**Afin d'assurer la crédibilité et un engagement sérieux au programme, la Commission d'élite se réserve le droit de résilier le protocole d'entente de l'athlète excellence. Toutefois, l'athlète pourra aller en appel.**

# PROCOLE D'ENTENTE – ATHLÈTE ÉLITE

SAISON 2008-2009

## Conditions sine qua non

### **Répondre aux critères de sélection de la F.E.Q.:**

Être affiliée à un club du Québec.

Assurer une disponibilité de temps permettant un engagement d'un minimum de douze (12) heures/semaine pour quarante-deux (42) semaines d'entraînement régulier et la participation aux compétitions identifiées dans la programmation.

S'assurer les services d'un entraîneur qualifié pour programmer, diriger et superviser l'entraînement. À son défaut, le responsable du Centre d'entraînement de haute performance assumera ces tâches comme superviseur.

Être affilié "national" (anciennement "rouge" FEQ) pour la saison visée.

**Remettre son protocole d'entente signé, avant la date limite, avec une photo, un calendrier de compétitions pour la saison et une copie d'un pièce justificative prouvant sa nationalité canadienne ou son statut d'immigrant reçu.**

## 1.- LA F.E.Q. PROPOSE

### a) Des services

Prise en charge du dossier de l'athlète

Défense des intérêts de l'athlète pour des candidatures à des bourses ou à des sélections

Démarches auprès des employeurs ou des institutions scolaires dans le cas de conflit avec la programmation

Accord avec le CNMM sur des assurances pour la physiothérapie

Promotion de l'athlète à travers les médias d'information.

### b) Un soutien logistique

Accès aux activités reliées au Centre d'entraînement de haute performance

Accès à une subvention pour les compétitions identifiées (en deux versements)

Encadrement en compétitions

Utilisation du matériel collectif lors des camps et compétitions organisés par la F.E.Q.

## 2.- L'ATHLETE ÉLITE S'ENGAGE

À participer au programme de tournois et dans la mesure du possible, aux activités du Centre d'entraînement de haute performance.

À avoir un comportement digne d'un athlète élite et pouvant servir d'exemple aux jeunes.

À respecter les procédures administratives mises en place par la F.E.Q.

À arbitrer à au moins deux journées (ou quatre demi-journées) au Circuit québécois des Jeunes.

Les tireurs résidant dans la région de Montréal doivent participer à au moins un entraînement par semaine au centre national d'entraînement (contacter l'entraîneur national concerné et/ou l'entraîneur provincial).

**Afin d'assurer la crédibilité et un engagement sérieux au programme, la Commission élite se réserve le droit de résilier le protocole d'entente de l'athlète élite. Toutefois, l'athlète pourra aller en appel.**

# PROTOCOLE D'ENTENTE – ATHLÈTE RELÈVE

SAISON 2008-2009

## Conditions sine qua non

### **Répondre aux critères de sélection de la F.E.Q :**

- être affiliée à un club du Québec.
- avoir moins de vingt (20) ans au 1er janvier de la saison visée.
- assurer une disponibilité de temps permettant un engagement de huit (8) heures/semaine pendant quarante-deux (42) semaines pour l'entraînement régulier et la participation aux compétitions identifiées dans la programmation.
- s'assurer les services d'un entraîneur qualifié. À son défaut, le responsable du Centre d'entraînement de haute performance assumera ces tâches.
- être affilié "national" (anciennement "rouge" FEQ) pour la saison visée.

**Remettre son protocole d'entente signé avant la date limite, avec une photo, un calendrier de compétitions pour la saison et une copie d'un pièce justificative prouvant sa nationalité canadienne ou son statut d'immigrant reçu.**

## 1.- LA F.E.Q. PROPOSE

### a) Des services

Prise en charge du dossier de l'athlète  
Défense des intérêts de l'athlète pour des candidatures ou des sélections  
Démarches auprès des employeurs ou des institutions scolaires dans le cas de conflit avec la programmation.  
Promotion de l'athlète à travers les médias d'information  
Accord avec le CNMM pour le service de physiothérapie

### b) Un soutien logistique

Accès aux activités reliées au Centre d'entraînement de haute performance.  
Une subvention pour les tournois identifiés (en deux versements)  
Utilisation du matériel collectif lors des camps et des compétitions organisés par la F.E.Q.

## 2.- L'ATHLÈTE RELÈVE S'ENGAGE

À participer au programme de tournois proposés par la programmation de la Fédération et, dans la mesure du possible, aux activités du Centre d'entraînement de haute performance.  
À avoir un comportement digne d'un athlète relève et pouvant servir d'exemple.  
À respecter les procédures administratives mises en place par la F.E.Q.  
À arbitrer à au moins deux journées (ou quatre demi-journées) au Circuit québécois des Jeunes.  
Les tireurs résidant dans la région de Montréal doivent participer à au moins un entraînement par semaine au centre national d'entraînement (contacter l'entraîneur national concerné et/ou l'entraîneur provincial).

**Afin d'assurer la crédibilité et un engagement sérieux au programme, la Commission élite se réserve le droit de résilier le protocole d'entente de l'athlète relève. Toutefois, l'athlète pourra aller en appel.**

# PROTOCOLE D'ENTENTE

SAISON 2008-2009

Après avoir pris connaissance du guide des bénéficiaires, de la programmation de la FEQ et des conditions d'engagement stipulées dans le protocole d'entente, je donne mon accord pour participer, selon les ententes dudit protocole, aux activités de la saison visée.

\_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_  
Catégorie (excellence, élite ou relève) Ville jour mois année

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Signature

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Signature

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Signature

No. d'affiliation \_\_\_\_\_

No. ass. maladie \_\_\_\_\_

No. ass. sociale \_\_\_\_\_

Adresse courriel \_\_\_\_\_

Signature d'un parent ou tuteur, si moins de 18 ans.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Signature

Pour l'arbitrage obligatoire (2 journées) au Circuit québécois des Jeunes, voici le calendrier des compétitions:

- le tournoi #1 du Circuit -11 / -13 / -15 ans a lieu à Ste Anne des Plaines (SRN) les 18 et 19 octobre 2008
- le tournoi #1 du Circuit -17 / -20 ans a lieu à Ste Foy (Estoc) les 22 et 23 novembre 2008
- le tournoi #2 du Circuit -11 / -13 / -15 ans a lieu à Longueuil (OM) les 13 et 14 décembre 2008
- le tournoi #3 du Circuit -11 / -13 / -15 ans a lieu à Montréal (Brébeuf) les 7 et 8 février 2009
- le tournoi #2 du Circuit -17 / -20 ans a lieu à Laval (MEC) les 28 février et 1er mars 2009
- le tournoi #3 du Circuit -17 / -20 ans a lieu à Montréal (FEQ) les 21 et 22 mars 2009
- le tournoi #4 du Circuit -11 / -13 / -15 ans a lieu à Gatineau (MDF) les 27 et 28 mars 2009
- le championnat provincial -17 ans/ -20 ans à Rimouski (EPE) les 18 et 19 avril 2009
- le championnat provincial -11 / -13 / -15 ans à Montréal (FEQ) les 25 et 26 avril 2009

SVP indiquez vos préférences avec un crochet (✓) pour qu'on les communique aux clubs organisateurs ! Merci !

**A remettre à la FEQ, au plus tard, le 31 octobre 2008 à 17h00**